

**INAUGURATION DE L'IRM
SOCIÉTÉ DES RADIOLOGUES LIBÉRAUX DE LA CHARENTE
SOYAUX (16)**

JEUDI 8 DÉCEMBRE 2011

Monsieur le Député,
Monsieur le Président,
Docteur Madoulé,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les professionnels,
Docteur,
Madame, Monsieur,

C'est un plaisir pour moi de répondre à votre invitation d'inaugurer ce nouvel équipement qui participe de la réponse concrète aux besoins de santé dans l'Angoumois.

Il s'agit ici de la troisième IRM de Charente, qui s'ajoute à celle des 2 équipements actuellement portés par le GIE IRM de Charente, l'un à l'hôpital, l'autre au Centre clinique.

Cet équipement de nouvelle génération, à champ élargi, porté par la société des radiologues libéraux, permet aussi d'assurer un égal accès aux soins des patients obèses ainsi que des patients claustrophobes.

Par conséquent, cet équipement, au-delà de l'amélioration quantitative des délais d'attente, permet une amélioration qualitative de la prise en charge, en accueillant des patients dont la prise en charge peut s'avérer plus difficile sur d'autres types d'appareil.

Le bilan récemment dressé dans le cadre des travaux d'élaboration du Projet régional de santé fait apparaître un taux d'équipement régional en IRM désormais proche de la moyenne nationale, avec 19 appareils IRM autorisés, dont un qui reste à installer à Rochefort. L'autorisation octroyée en 2010 au GIE IRM de Charente, pour une quatrième implantation à Cognac, achèvera de contribuer à l'amélioration du niveau d'équipement du territoire.

Pour autant, nous le savons, les délais d'attente restent longs, et cet objectif de réduction des délais a motivé l'autorisation de l'équipement que nous inaugurons ce jour. Cet objectif de réduction des délais d'attente va nous amener, en lien avec le G4, à mettre en place un observatoire régional de suivi et d'évaluation des délais d'attente.

Pour autant l'ensemble de la réflexion sur l'imagerie ne peut se focaliser uniquement sur les problématiques de délais d'attente et de taux d'équipements.

Elle doit en premier lieu porter sur la complétude de l'offre et prendre en compte, en outre :

- L'optimisation de l'utilisation des équipements existants. Le travail sur les plages d'ouverture et d'utilisation des équipements doit se poursuivre, dans la continuité des travaux menés en région au sein du benchmark imagerie.

L'optimisation est aussi la réflexion sur le bon équipement pour la bonne indication. L'IRM possède, à ce titre, un fort potentiel de développement pour ce qui concerne la substitution aux examens irradiants, compte tenu de son innocuité et de sa grande diversité d'utilisation.

Je sais que vous avez à cœur, messieurs les gérants, mesdames et messieurs les professionnels, de poursuivre cet objectif qui sera suivi et évalué au sein du Projet régional de santé.

- Le bénéfice des nouvelles technologies et de la télé radiologie. La télémédecine, au premier rang de laquelle les applications de télé-expertise et de télédiagnostic appliquées à la radiologie, dispose désormais d'une définition et d'une reconnaissance légales.

Pour autant, je constate que les initiatives, si elles sont nombreuses sur le territoire, restent trop souvent isolées, cloisonnées par secteur d'activité, non reproductibles. Je souhaite donc que le levier des nouvelles technologies soit particulièrement mobilisé, au service d'une nouvelle réflexion globale sur les modalités de l'imagerie en région.

- Enfin, on ne peut concevoir et mettre en œuvre l'imagerie de demain en Poitou-Charentes sans dépasser notre cadre de réflexion habituel. Une réflexion qui doit nous permettre, au nom d'un impératif de santé publique, de gérer les enjeux de la démographie médicale des prochaines années, et de poser les bases d'une permanence des soins à dimension régionale.

Nous devons tirer parti des systèmes d'information, de la télémédecine, des réseaux d'images, qui permettent désormais d'organiser la réalisation de l'examen à un endroit, et d'interpréter les images à un autre.

Vous devez, nous devons impérativement exploiter ces nouvelles opportunités de moderniser la pratique de la médecine et d'améliorer la réponse aux besoins de la population.

Mesdames et messieurs les professionnels, vous bénéficiez aujourd'hui d'un équipement performant, d'un cadre d'exercice renouvelé et d'un socle de partenariats à faire vivre.

J'appelle de mes vœux que l'impulsion donnée par la construction du nouveau Centre d'imagerie de Soyaux vous permette d'engager de nouvelles coopérations, prometteuses pour les professionnels, et surtout pour la population du territoire.

Je vous remercie.

François-Emmanuel Blanc,
Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes